

LEXICOGRAPHIE ET TRADUCTION (1) : LES DIFFÉRENTS TYPES  
DE DICTIONNAIRES : CLASSEMENT ET TYPOLOGIE

*Natalia Campos Martín*

(Universidad de Málaga, G.I. HUM 767)

ABSTRACT

This article is the result of research carried out with reference to one of the lexicographical products most relevant to language scholars, philologists and translators.

Attention in this case is drawn to (historical and current) monolingual and bilingual dictionaries in the French and Spanish languages to try to put in place a classification of such lexicographical works.

Knowing what dictionary is in one's hands facilitates the work of consultation for linguistic and/or translational purposes. As a consequence, the object of this article is to provide criteria to the user of dictionaries for establishing a preference for one work or another according to the search aims and purpose of activity.

KEYWORDS: lexicography, translation, dictionaries.

RESUMEN

Este artículo es el resultado de una investigación llevada a cabo tomando como referencia uno de los productos lexicográficos de mayor interés para estudiosos de la lengua, filólogos y traductores.

En este caso, centramos nuestra atención en diccionarios monolingües y bilingües de las lenguas francesa y española (históricos y actuales) para tratar de establecer una clasificación de este tipo de obras lexicográficas.

Conocer qué tipo de diccionario se tiene en las manos facilita mucho la labor de consulta para fines lingüísticos y/o traductológicos. De ahí que el objetivo de este artículo no sea otro que el de ofrecer criterios a los usuarios de diccionarios a la hora de decantarse por una obra u otra según el objeto de su búsqueda o la finalidad de su actividad profesional.

PALABRAS CLAVE: lexicografía, traducción, diccionario, tipos de diccionario.

## 1. INTRODUCTION

Qui n'a jamais eu besoin de consulter un mot inconnu dans sa propre langue ou dans une autre en lisant un livre, un journal ou un texte quelconque? Il est évident que pour chercher un renseignement sur une chose ou un être inconnu, vérifier l'orthographe ou cerner la définition d'un terme dans notre propre langue ou dans une autre, nous sommes habitués à consulter un outil linguistique qui a reçu le nom de *dictionnaire*<sup>1</sup>, un outil dont son objectif immédiat est de nous former et de nous informer. Mais l'importance et la familiarité de cet ouvrage de référence et d'apprentissage n'impliquent pas une meilleure connaissance du fait linguistique. À cet égard, J-L. Chiss (2001:143) considère que « cette familiarité va de pair avec une méconnaissance de leur histoire, de leur fonctionnement et de leurs méthodes d'analyse ».

L'importance pédagogique que le ministère français de l'Éducation accorde aux dictionnaires est explicitée dans l'arrêté (7 mai 1963) suivant: « les élèves auront entre les mains et conserveront pendant toute la durée de leurs études une grammaire française et un dictionnaire de langue française ». Cette affirmation - qui est presque un ordre- nous invite à définir le dictionnaire comme un ouvrage fondamental et nécessaire pour notre formation et notre apprentissage. Mais, s'agit-il donc d'un manuel ou d'un outil linguistique ?

Tout le monde reconnaît immédiatement ce type d'ouvrage; mais quelle est la définition du terme « dictionnaire »? Est-ce que tous les dictionnaires accomplissent la même fonction? Quel est le domaine de la linguistique qui s'occupe de l'élaboration des dictionnaires?

Il est connu que le domaine de la linguistique qui s'occupe de l'élaboration des dictionnaires est la *lexicographie*, un domaine qu'une série de linguistes (B. Quemada, 1967; J. et Cl. Dubois, 1971 ; J-L. Chiss, 2001) considèrent « une science en même temps qu'une pratique, une pratique dont on peut fixer la date au XVI siècle en France ».

Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point. La lexicographie est un travail artisanal qui exige une grande dose de patience mais aussi une science, une science qui fait partie de la linguistique et de la philologie parce que les lexicographes s'efforcent de construire des représentations individualisées du lexique d'une langue à partir des discours observés. Ils sont les vrais notaires de la langue.

---

<sup>1</sup> *Ordonnance de Villers-Cotterêts* de 1539. Date de naissance de la lexicographie française. Cette même année est aussi la date de publication du Dictionnaire françois-latin de Robert d'Estienne, où le mot dictionnaire y apparaît pour la première fois pour s'opposer à lexicon, à vocabularius et à catholicon, « en apportant l'idée de collection de mots plus riche que les précédentes » (Wagner, 1967, t. I, 91). Cependant, les listes lexicales écrites les plus antiques sont celles des Sumériens, des Éblaites et des Égyptiens.

Soi-disant, on a le droit de se poser certaines questions sur le statut de la lexicographie par rapport à la philologie et à la linguistique. À cet égard, nous sommes convaincus que la lexicographie est une discipline à mi-chemin entre la philologie, la linguistique et les sciences de la communication, une discipline qui profite aussi des avancées de la lexicologie et de l'informatique (comme c'est le cas du TLF) :

...est *philologique* tout ce qui concerne les références et dans une large mesure le choix même des exemples; est philologique le principe posé dans ce dictionnaire, que les énoncés servant d'exemples ne sont pas oeuvre des rédacteurs, mais d'auteurs usant la langue sans préoccupation linguistique directe et, donc, non suspects de gauchir les matériaux de la preuve dans le sens de la thèse à prouver; est philologique l'idée que les dictionnaires antérieurs sont des textes qu'il y a lieu de consulter et d'utiliser.[...] ..est *linguistique* au contraire tout ce qui concerne la métalangue et donc la théorie qui est mise en oeuvre dans l'analyse des données lexicologiques, de leurs relations syntagmatiques ou paradigmatisques; le découpage des sens qui en dérive; la notation des conditions grammaticales, sémantiques et parfois stylistiques d'emploi (*TLF*, Introduction, pag. XVI).

Mais quelle est la véritable définition du terme dictionnaire ?

« Le premier article d'un dictionnaire devrait être le terme 'dictionnaire' » nous avoue le premier paragraphe de l'introduction du *Trésor de la langue française* (1971: XI). Cependant, quand ils se définissent eux-mêmes, les dictionnaires ne sont pas explicites. G.E. Sarfati (1995 :21), dans son livre *Dire, Agir, Définir*, apporte une série de définitions que certains dictionnaires font du terme 'dictionnaire', un terme relativement récent puisqu'il est introduit par Nicot dans le cinquième remaniement du dictionnaire de R. Estienne (Quemada, 1968).

DICTION, XIIème, au sens 'expression, mot', encore chez La Bruyère. Le sens moderne ne paraît qu'au XVIIème siècle, empr. du lat. *dictio* qui a les deux sens (*Dictionnaire Étymologique* de O. Bloch y W. Wartburg).

DICTIONNAIRE: 1501, Vérard, du lat. médiév. *dictionarium*.

DICTION: 1165, Gautier d'Aras, 'expression' (jusqu'au XVIIème siècle.) puis 'manière de dire', du lat. *dictio*, 'action de dire, sentence' (*LE*, 1971).

DICTIONNAIRE : 1539 (dictionnaire français-latin de R. Estienne) Empr. du lat. médiéval *dictionarium*, cf. le préc.

La définition qu'on trouve dans la Préface du dictionnaire de Littré (nous citons à travers L. Collignon & M. Glatigny, 2000 :12) pivote sur trois concepts-clé: « recueil de mots », rangés par « ordre alphabétique » et « pourvus de sens », définition sur laquelle convergent aussi le *Petit Robert*, le *dictionnaire du Français Langue Étrangère*, le *Dictionnaire du français contemporain* et le TLF, parmi d'autres:

Recueil de mots d'une langue, des termes d'une science, d'un art, rangés par ordre alphabétique ou autre avec leur signification (*Dictionnaire de Langue Française Classique et Moderne* de Littré, 1876).

Recueil de mots rangés dans un ordre convenu qui donne une définition ou des informations sur les signes (*Petit Robert*, 1993).

Le dictionnaire contient le Lexique ou Vocabulaire d'une LANGUE, soit l'ensemble de MOTS de cette langue dans l'ordre ALPHABÉTIQUE et avec leurs diverse SENS (*Dictionnaire du Français Langue Étrangère*, 1979).

Le *Dictionnaire du français contemporain* de Larousse, publié en 1975 et réédité en 1987 sous la direction de J. Dubois, note:

Recueil des mots ou d'une catégorie des mots d'une langue, rangés dans un ordre en général alphabétique, avec leurs sens, des indications sur les conditions de leur emploi, et parfois des développements encyclopédiques (*DFC*, 1987).

Le *Trésor de la Langue Française* de 1971 (TLF), dans son article consacré à l'entrée « dictionnaire », insiste sur les mêmes idées que les précédentes :

Recueil des mots d'une langue ou d'un domaine de l'activité humaine, réunis selon une nomenclature d'importance variable et présentés généralement par ordre alphabétique, fournissant sur chaque mot un certain nombre d'informations relatives à son sens et à son emploi et destiné à un public déterminé (*TLF*, 1971).

Les dictionnaires de linguistique, par contre, offrent une définition plus technique et plus complète que celles des dictionnaires de langue:

Le dictionnaire est un objet culturel qui présente le lexique d'une (ou plusieurs langues) sous la forme alphabétique en fournissant pour chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégories grammaticales, définitions, constructions, exemples d'emploi, synonymes, idiotisme); ces informations visent à permettre au lecteur de traduire d'une langue dans une autre ou de combler les lacunes qui ne lui permettaient pas de comprendre un texte dans sa propre langue. Le dictionnaire vise aussi à donner la maîtrise des moyens d'expression et à accroître le savoir culturel du lecteur. Le mode de lecture du dictionnaire est la 'consultation' (*Dictionnaire de Linguistique de Larousse*).

D'autres auteurs comme J. Rey-Debove (1971)<sup>3</sup> mettent l'accent sur les traits qu'ils considèrent pertinents: *la présentation du texte*: « une suite d'énoncés séparés, isolés par le passage à la ligne et les caractères typographiques spéciaux et constants au début de chaque énoncé », *une information ordonnée mais discontinue* « qui ne permet pas une lecture suivie et continue, parce qu'il s'agit de séquences indépendantes entre elles qui permettent de passer d'un élément connu à un autre ».

Du point de vue de la forme, tous les dictionnaires possèdent un élément linguistique qui reçoit la dénomination d'*entrée* (ou *adresse*) et d'une série d'informations qui reçoivent le nom d'*article*. C'est ainsi que l'ensemble d'entrées est défini comme *macrostructure* et l'ensemble d'articles est connu comme *microstructure*.

Mais quelle est la visée des dictionnaires ?

Ils ont essentiellement une vocation pédagogique et didactique (J. Dubois, 1971: 49), comme manifeste aussi le *Livret méthodologique du Dictionnaire du français contemporain*, publié en 1971 sous la direction de R. Lagane et la collaboration de J. Dubois. Ce livret nous offre toute une série d'explications dirigées aux écoliers et professeurs sur l'utilisation des dictionnaires. Ces explications ont comme but la familiarisation avec cet instrument de référence et d'apprentissage lexical. Cette visée pédagogique et didactique est explicitée dans la préface de plusieurs dictionnaires de langue:

Cette *intention didactique* explique la méthode adoptée: tenant compte des données les plus récentes de la linguistique, elle regroupe les mots en vastes articles selon les *critères à la fois sémantiques et morphologiques*, ce qui doit permettre au lecteur de comprendre les processus de formation du lexique français (*Lexis*, 1975: VI).

Par la conception comme par la réalisation du Nouveau Dictionnaire du français contemporain, on a voulu répondre aux nécessités actuelles de l'enseignement moderne du français. Ceux qui, ayant acquis les bases élémentaires de la langue, visent à affermir, à contrôler et à perfectionner l'usage qu'ils ont du français, auront à leur disposition un *instrument commode de consultation* et une aide pour un *apprentissage systématique du lexique*, de son fonctionnement morphologique, syntaxique et sémantique (*NDFC*, 1980: VII).

Instituteurs et professeurs souhaitent depuis longtemps un ouvrage qui les aide vraiment dans *l'étude du vocabulaire*. Maintes fois ils ont déploré la difficulté, sinon l'impossibilité, de retrouver rapidement, à travers l'éparpillement alphabétique des dictionnaires ordinaires, tous les mots d'une famille. Pourquoi, par exemple, ne pas montrer le lien qui existe entre des mots

comme enfreindre et infraction ? Nous avons remédié à cette lacune. Afin de permettre une *étude plus rationnelle du vocabulaire*, les mots ont été *groupés en familles simples* [...] il constitue une véritable *méthode d'apprentissage de la langue*, originale et parfaitement adaptée (Bordas, 1972: IV).

Le Robert méthodique, dictionnaire du français actuel, est destiné à *affermir et à étendre la connaissance du vocabulaire par la description de toutes les relations de forme et de sens* qui existent entre les mots (RM, 1982: VII).

Les dictionnaires sont des « objets culturels, le lieu privilégié de référence du savoir linguistique, philologique et culturel d'un peuple [...] une œuvre littéraire au même titre que d'autres œuvres didactiques » (J. Dubois, 1971 : 8).

C'est pour cela qu'il est tout à fait indispensable de se souvenir qu'une langue, et le dictionnaire n'en est que le reflet, possède une existence sociale et qu'elle renvoie à une réalité. Les dictionnaires sont aussi des objets linguistiques et une source d'études linguistiques (J. Dubois, 1971 : 110) parce « qu'il nous parle du monde et en même temps de la langue dans laquelle il nous dit les choses ».

Parler donc des dictionnaires est, donc, parler de la langue, du sens des mots et de leur relation avec notre propre existence.

Pendant ces dernières années, on entend employer plus fréquemment en France le terme « dictionnaire » comme synonyme de « lexicographique » (*Dictionnaire de linguistique* de J. Dubois *et alii*, édition 2001), et parfois pour désigner tout ce qui concerne le dictionnaire comme produit.

Les dictionnaires jouissent actuellement d'une bonne réputation. Ils sont considérés comme la norme du bon usage, le trésor où l'on garde le savoir, la langue et la culture d'un peuple. Mais il n'a pas été toujours ainsi. Le chemin a été lent et long. Ce n'est qu'à partir de 1945 qu'on commence à s'intéresser aux méthodes lexicographiques. Cet essor est dû surtout à trois facteurs : d'un côté, à la grande demande de dictionnaires de la part d'un public de plus en plus avisé; en deuxième lieu, à la politique de création des nouveaux établissements scolaires (écoles, lycées et universités); et en dernier lieu, à l'intérêt des nouvelles théories linguistiques pour faire une analyse contrastive des contenus linguistiques, culturels et métalinguistiques de ces ouvrages encore mal connus.

Malgré cet intérêt, il faut regretter encore le manque d'études d'ensemble sur les différentes préfaces, avertissements, avant-propos, dictionnaires, etc., destinés à expliquer la démarche méthodologique de chaque projet. Nous sommes convaincus qu'une recherche de ce genre pourrait nous procurer des données essentielles pour comprendre en profondeur les objectifs didactiques, politiques et culturels de chaque entreprise lexicographique.

Surtout parce que tout dictionnaire est le résultat d'un choix entre plusieurs options, un choix qui nous introduit dans un monde de propositions et d'intentions. Il est didactique sans être contraignant. Il établit un dialogue avec le destinataire à travers un discours précis mais ouvert, sans contraintes, un discours qui nous permet d'exprimer les émotions, les désirs et les idées d'une manière correcte et novatrice.

Les dictionnaires sont aussi, à mon avis, un ouvrage de lecture qui invite à la réflexion, à la critique et, pourquoi pas, à la créativité.

### 1.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE DICTIONNAIRES: CLASSEMENT ET TYPOLOGIE

Tous les dictionnaires possèdent des caractéristiques communes mais ce fait ne signifie pas qu'ils soient pareils et uniformes comme le démontrent déjà les ouvrages du XVII<sup>ème</sup> siècle : le *Thresor de la langue françoise*<sup>2</sup> (1606), le *Tesoro de las dos lenguas francesa y española*, de César Oudin (1607) ou l'*Invantaire des deus langues françoise et latine* de Monet (1635).

Certains auteurs<sup>2</sup> établissent une première approche générale qui va nous permettre de distinguer les différents types de dictionnaires. À cet égard, nous allons suivre la classification (classification qui est généralement acceptée de tous) proposée par le professeur Bernard Quemada dans son livre *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863)*, éditée en 1967 par Didier, classification qui a été reprise par J. et Cl. Dubois en 1971 dans un ouvrage de référence pour tous les lexicographes actuels qui s'appelle *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*.

La première classification proposée par Quemada (1967) et acceptée par J. Dubois (1971) et J.-L. Chiss (2001) est basée sur le sujet traité et la nature des informations qui sont présentes dans le dictionnaire:

a) Les dictionnaires de choses ou *encyclopédiques* qui s'intéressent par les réalités nommées par le signe. Ceux-ci donnent sur les objets dénotés par les signes le maximum d'information historique et technique, privilégiant l'univers des choses par rapport au lexique de la langue, comme c'est le cas du *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* (1982-1985) en 15 volumes ou le plus modeste *Diccionario de cultura y civilización francesa*, de J. Cantera et N. Campos (2002).

b) Les dictionnaires de mots ou *dictionnaires de langue* qui s'intéressent au fonctionnement linguistique du terme, énumérant les caractéristiques linguistiques du signe, c'est-à-dire, le sens, les emplois, les catégories grammaticales, la prononciation, l'étymologie. Ces dictionnaires essaient de

<sup>2</sup> FILLIOLET, J., CHISS, J.-L. & MAINGUENEAU, D., *Introduction à la linguistique française*, Hachette, 2001.

résoudre des problématiques linguistiques différentes (dictionnaires de synonymes, d'antonymes, de difficultés, de mots nouveaux, de citations, etc.).

Parmi ces derniers, il faut distinguer les *dictionnaires monolingues* ou *intralinguistiques* et les *dictionnaires bilingues*, appelés aussi *interlinguistiques* (d'après la nomenclature de Jakobson). Il faut remarquer que les *dictionnaires monolingues* « présentent une traduction intralinguale sous forme de paraphrases », tandis que les *dictionnaires bilingues* reposent sur le postulat qu'il existe une équivalence entre les deux langues en prenant comme base un couple de mots et ils « présentent une traductions interlinguale sous forme d'équivalents en langue-cible ». Le rôle fondamental d'un dictionnaire bilingue est celui d'être un outil de traduction, de compréhension d'un texte ou d'un discours composé dans une langue différente de celle du lecteur. Mais cette manière de caractériser le dictionnaire bilingue, comme remarque J. Dubois (1971), n'est pas exempte, non plus, de lacunes:

Le bilinguisme est la différence entre deux idiomes nationaux, mais pourquoi ne pas l'étendre au rapport entre une langue nationale et un dialecte, entre langue écrite et langue parlée, et, à la limite, entre une norme standard de la langue et un niveau de langue déterminée? Dira-t-on qu'un dictionnaire picard-français ou un dictionnaire des argots sont des dictionnaires bilingues? Et pourquoi ne pas faire la même remarque à propos d'un dictionnaire de l'ancien français ou du français classique? On voit que la distinction monolingue/bilingue, évidente au premier abord, dissimule en fait des difficultés considérables (J. Dubois, 1971).

Cette même constatation est signalée par Baldinger (1971: 138-139) en indiquant que « la différence fondamentale entre les dictionnaires monolingues et les dictionnaire bilingues réside dans le fait que l'analyse sémique est explicite dans les premiers, alors que dans les seconds elle est présupposée ».

\* La deuxième classification est basée sur la quantité ou la spécialisation. On parle alors de *dictionnaires extensifs* (« qui essaient de répertorier tous les mots de la langue ») et de *dictionnaires sélectifs* (« qui se limitent à considérer un aspect normatif de la langue ou un souci de spécialisation ») comme c'est le cas du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694<sup>3</sup>) ou les différents dictionnaires scientifiques, argotiques, étymologiques, techniques, linguistiques, etc.

Cette tentative de classification, insiste J. Dubois (1971 :12-15), n'est pas un article de foi pour tous les lexicographes. Des lexicographes tels que A. Rey (1970), L. Guilbert (1969), Y. Malkiel (1970) et J. Rey-Debove

---

<sup>3</sup> Dont la neuvième édition est en cours.

reconnaissent que les dictionnaires sont le plus souvent hétérogènes. Les dictionnaires de langue donnent des exemples qui peuvent facilement apparaître dans des dictionnaires encyclopédiques et ces derniers contiennent des informations qui intéressent aux dictionnaires de langue.

Un autre type de dictionnaires qui vient de casser cette division est le *dictionnaire informatique* (on devrait plutôt dire *informatisé*). Ces dictionnaires utilisent une série de bases de données textuelles qui sont le résultat de traiter informatiquement des corpus très volumineux, où l'on peut relever un bon nombre d'environnements du terme choisi (le *TLF*, par exemple).

Bref, on peut affirmer sans embarras qu'il existe aujourd'hui une grande diversité de dictionnaires qui répondent à des problématiques différentes et qui dessinent un grand éventail de réponses. En partant de la réalité linguistique et sans intention de compliquer les choses, nous allons suivre une classification simple des dictionnaires de langue: les *dictionnaires intralinguistiques* et les *dictionnaires interlinguistiques*.

## 1.2. LES DICTIONNAIRES INTRALINGUISTIQUES: CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE

A. Clas, dans un article intitulé «Problèmes de préparation rédactionnelle de dictionnaires bilingues spécialisés» (2001) indique :

Les dictionnaires intralinguistiques ou monolingues sont ceux qui décrivent une seule langue. Les entrées et les définitions sont fournies dans la même langue et ils sont composés d'une adresse ou entrée, suivie d'un article de dictionnaire, où, au moins, une partie est synonyme de l'entrée ou vedette (l'adresse) .

Mais les dictionnaires interlinguistiques peuvent être classés aussi en fonction des objectifs prévus, des usagers visés, des domaines envisagés et des critères de détermination de la nomenclature (macrostructure et microstructure). Nous parlons, donc, des dictionnaires généraux et dictionnaires spécialisés (synonymes, locutions, verbes, rimes, difficultés, etc.).

Les dictionnaires sont aussi un reflet de leur temps. Comme nous avons déjà dit, ils sont marqués par leurs objectifs, par leurs méthodes d'analyse, par l'évolution des différentes matières et connaissances à un moment déterminé, par la théorie linguistique choisie et par l'idéologie de leurs auteurs. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) est l'exemple évident d'une politique linguistique concrète au service de l'État français à un moment déterminé. Précédé par le *Tesoro de la lengua castellana o española* de Covarrubias (1611) et par le *Vocabulario* de l'Accademia della Crusca (1612), il n'est paru qu'en 1694, plus

de cinquante ans après le commencement des travaux<sup>4</sup>. Ce dictionnaire a été révisé et mis à jour neuf fois depuis sa naissance. Bien que les neufs éditions ont suivi des principes homogènes – fondés sur des critères officiels sur la langue et sur les valeurs que la France veut exporter- les révisions successives apportent toute une série de corrections et d'additions qui reflètent les changements d'idées d'une société en évolution tant du point de vue linguistique que du point de vue culturel.

La caractéristique la plus frappante de sa première édition peut se situer au niveau de la présentation des entrées, fondée sur l'établissement de familles étymologiques, modifiant ainsi l'ordre alphabétique suivis par les autres dictionnaires de langue de son temps :

Comme la Langue Françoisse a des mots Primitifs, & des mots Derivez & Composez, on a jugé qu'il seroit agreable & instructif de disposer le Dictionnaire par Racines, c'est à dire de ranger tous les mots Derivez & Composez après les mots Primitifs soient d'origine purement Françoisse, soit qu'il viennent du Latin ou de quelque autre Langue. [...] Dans cet arrangement de Mots, on a observé de mettre les Derivez avant les Composez, & de faire imprimer en gros Caractères les mots Primitifs comme les Chefs de famille de tous ceux qui en dépendent, ce qui fait qu'on ne tombe guère sur un de ces mots Primitifs qu'on ne soit tenté d'en lire toute la suite, parce qu'on voit s'il faut ainsi dire l'Histoire du mot, & qu'on en remarque la Naissance & le Progrez ; & c'est ce qui rend cette lecture plus agréable que celle des autres Dictionnaires qui n'ont point suivi l'ordre des Racines (DA, Préface de 1694).

Dans ce sens, B. Quemada réalise une étude très performante sur les dictionnaires du français moderne (1967) et spécialement sur la première édition du Dictionnaire de l'Académie (1998). Il manifeste dans ces études qu'en principe la nomenclature du DA est organisée en regroupant les racines communes en fonction des dérivés, composés et diminutifs, mais, conscients de la difficulté de cette démarche, les rédacteurs ont prévu un autre volume où l'on suit l'ordre alphabétique, avec de fréquents renvois au premier volume.

---

<sup>4</sup> Les travaux ont été entrepris en 1637. Il aurait dû représenter le premier monolingue français, mais les discussions sur la méthode et les problèmes d'édition l'ont déplacé à la troisième place, derrière le Richelet (1680) et le Furetière (1690). Chapelain fut chargé d'élaborer le premier projet en 1634, mais d'après Beaulieux « il paraît probable que le Cardinal [Richelieu] mit la main au projet rédigé par Chapelain et lui fit subir de si importants changements, que celui-ci ne le reconnaissait plus, momentanément, comme son oeuvre, quoiqu'il porte son nom, mais bien vite, il le revendique comme le sien » (1951: 14-15).

Comme conséquence de la méthode choisie, la lecture et la consultation du Dictionnaire de l'Académie de cette première édition est confuse, difficile et peu maniable car les articles sont très longs, – remarque B. Quemada (1968) – en particulier « certaines entrées consacrées aux verbes sont accompagnées d'un grand nombre de dérivés et composés ». Mais ce débat est encore loin d'être clos de nos jours. C'est ainsi que des lexicographes de la catégorie de Josette Rey-Debove, Jean Dubois ou Alain Rey essaient actuellement de donner une réponse aux insuffisances du système alphabétique traditionnel.

L'échec du système par « racines » provoqua un retour à l'ordre alphabétique à partir de la nouvelle édition de 1718, parce que les usagers étaient déjà habitués à consulter les autres deux grands dictionnaires alphabétiques (*Dictionnaire universel de Richelet* (1680) et le *Dictionnaire de Furetière* (1690)).

Ces trois dictionnaires monolingues – continue Quemada – représentent trois démarches lexicographiques différentes mais complémentaires: la lexicographie descriptive (Richelet), la lexicographie encyclopédique (Furetière), et la lexicographie normative (Académie).

En plus, le projet rédigé par Chapelain subit plusieurs changements dans les années suivantes, changements effectués essentiellement par Vaugelas (1640) et le Cardinal Richelieu lui-même. Ces changements introduisent le genre des mots, la prononciation et les accents, la traduction en latin de certains termes mais excluant les vocabulaires spécialisés.

La visée linguistique de ce dictionnaire suppose un changement important dans la lexicographie de son époque parce qu'il est le premier dictionnaire à rompre avec la tradition étymologique et les citations classiques, en créant ses propres exemples dans les premières éditions, méthode qui est abandonnée trente ans plus tard et elle est substituée par les citations littéraires et classiques. Par conséquent, le DA possède aujourd'hui un caractère conservateur qui fait de lui un dictionnaire de référence, un manuel de vocabulaire et une grammaire de mots, où la morphosyntaxe occupe une place importante.

Le premier ouvrage lexicographique qui s'inspire des principes de la linguistique historique du XIX<sup>ème</sup> siècle, édité à plusieurs reprises et modèle de plusieurs générations, c'est le *Dictionnaire de la langue française* de E. Littré (1863-1873). Ce dictionnaire accorde une place importante à l'étymologie et à l'évolution des mots et ses exemples ont été tirés de la littérature classique. Désuet, il est considéré de nos jours plutôt un ouvrage de référence culturelle qu'un instrument de connaissance de la langue française.

Un autre dictionnaire qui a tenté d'ouvrir de nouveaux chemins à la recherche lexicographique est le *Dictionnaire du français contemporain* (1966), paru chez Larousse sous la direction de Jean Dubois. En effet, cet ouvrage a été

considéré par tous les lexicographes comme le premier à s'inspirer d'une démarche structuraliste et d'une analyse distributionnelle, en présentant les acceptions dans le cadre de leur construction syntaxique (avec ou sans complément), mais sans information étymologique. Sa démarche, à caractère synchronique, supprime les termes trop littéraires, l'étymologie et les expressions vieillies, mettant à sa place un bon nombre d'exemples en langue standard et d'informations linguistiques (sujet, complément, épithète, nom, tableaux grammaticaux et lexicaux) supplémentaires. Les différents emplois sont contextualisés et insérés dans les articles du dictionnaire, suivis d'exemples concrets.

Cette même méthode de classement du lexique est appliquée aussi par le *Pluridictionnaire Larousse*, paru en 1975, et par le *Dictionnaire du français au collège* (1989), qui est orienté vers l'apprentissage de la langue française dans une première étape scolaire. Les articles insistent sur la prononciation, les synonymes et les antonymes et ils excluent les exemples littéraires.

Nous devons prêter une attention spéciale au *Lexis Larousse de la langue française* (édition de 1975 et 1987), qui accorde une grande importance au fonctionnement syntagmatique des termes (nature du sujet, des compléments, place de l'adjectif, etc.). Selon J.-L. Chiss (2001 : 147) « il pratique une méthode basée sur des critères sémantiques et grammaticaux qui regroupe les dérivés et les composés autour d'un terme vedette choisi comme entrée avec un système de renvois ».

Il offre aussi des renseignements sur la prononciation, l'étymologie et la datation des mots, complétés à la fin de chaque article par toute une série d'emplois dans la langue littéraire « tirés d'auteurs du XXème siècle » (pag. XI). En plus, celui-ci possède une richesse de vocabulaire peu habituelle dans ce type de dictionnaires (75700 entrées), surtout si nous le comparons avec le *Dictionnaire du français contemporain* (24500) et le *Pluridictionnaire* (34000).

Malgré ces différences, ces dictionnaires de Larousse ont été construits sur des principes très semblables, constituant un ensemble assez homogène, sauf le *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1978), en sept volumes. Son corpus est construit à partir de dossiers de presse contemporaine et des oeuvres d'écrivains du XIXème et XXème siècle. Il est, selon J.-L. Chiss (2001) :

Un ouvrage qui rassemble les caractéristiques des dictionnaires de langue et des encyclopédies générales de grammaire et de linguistique. Il s'adresse à 'un public cultivé', et son lexique comprend 'tous les mots qui peuvent être rencontrés dans la presse contemporaine non étroitement spécialisée, où sont dosés les vocabulaires techniques et le vocabulaire général' [...] La définition part, donc, de l'usage actuel, et le sens d'un terme dépend de la distribution de ce terme dans la phrase. Il inclut les emprunts étrangers et les différents registres de langue, ainsi que

l'étymologie, l'origine et l'évolution des mots (J.-L. Chiss *et alii*, 2001 : 148).

Le *Grand Robert de la langue française* (1985, 2ème édition)<sup>5</sup>, en neuf volumes et plus de 52000 entrées, appartient à la catégorie des dictionnaires descriptifs, historiques et analogiques, tandis que le *Petit Robert* (1ère édition de 1967 et 2ème de 1993) renvoie les termes à un champ notionnel en multipliant les synonymes et les antonymes. On y trouve non seulement les termes les plus courants de la langue et les mots régionaux les plus connus mais aussi les termes scientifiques, techniques, économiques et juridiques les plus fréquents. Il devient ainsi un dictionnaire indispensable dans les bibliothèques universitaires.

Un ouvrage qui a choisi comme principe actif le renvoi est le *Robert méthodique* (*Dictionnaire méthodique du français actuel*, (1982)). Dirigé par Josette Rey-Debove, ce dictionnaire accorde une place importante aux entrées synonymiques, aux antonymes et aux renseignements grammaticaux. Il comprend 34300 entrées, auxquelles il faut ajouter un bon nombre de préfixes et suffixes, ainsi que des tableaux lexicaux et grammaticaux.

Par contre, le *Dictionnaire du français vivant*, publié en 1972 par Bordas, présente une méthode qui, selon les auteurs « rompt l'ordre alphabétique classique, groupant le lexique en familles. Les exemples sont courts et non littéraires, suivis par des synonymes et des antonymes ».

À la fin du volume, nous constatons qu'il y a des tableaux lexicaux et grammaticaux. Les articles contiennent aussi des informations sur l'étymologie du terme.

Enfin, le *Trésor de la Langue Française*, plus connu comme le TLF (1971 et 1994)<sup>6</sup>, en 16 volumes, a été élaboré par les chercheurs du CNRS, à Nancy, d'abord sous la direction de P. Imbs, et de B. Quemada, ensuite. Bien que l'objectif de ce dictionnaire ne soit pas pédagogique, il se constitue comme un instrument fondamental pour la connaissance du lexique de la langue française. Il s'agit d'un travail lexicographique exceptionnel qui a suivi plusieurs étapes. D'abord, une recherche artisanale en équipe de milliers de textes et de documents, effectuée par des boursiers et des documentalistes de l'Institut National de la Langue Française (INALF), dont la trace reste encore vivante pour les chercheurs dans le sous-sol du Centre, à Nancy, situé sur le Campus des Lettres et des Sciences Humaines de cette ville de la Lorraine, et que nous avons eu la chance de consulter à plusieurs reprises entre 1998 et 2002.

---

<sup>5</sup> La première édition est apparue en 1953 en 6 volumes, chez Robert, à Paris. La deuxième édition de 1985 compte 9 volumes, et il a été mis en Cd-rom en 1996.

<sup>6</sup> Publié d'abord chez Klincksieck en 1971, et après chez Gallimard en 1994. Remarquez la date! Trois cents ans après le Dictionnaire de l'Académie !

La synchronie dans le *TLF* commence à partir de 1789, et les matériaux triés comprennent les corpus des dictionnaires généraux et techniques et des fonds textuels du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Parmi ceux-ci, les fonds utilisés en synchronie et informatisés sont les suivants: l'*Inventaire Général de la Langue Française* (IGLF), les *Archives du Français Contemporaine* (AFC), les *Datations et Documents Lexicographiques* (DDL), les *Fonds Barbier* et les *Fonds Complémentaires*. Il s'agit d'un travail colossal (110 000 mots vedettes qui permettent l'accès à 900 000 entrées secondaires) qui suit une méthode d'analyse distributionnelle et sémasiologique.

Le *TLF* utilise une base de données textuelle appelée FRANTEXT qu'on peut consulter sur Internet. Cependant, le vrai « trésor » lexicographique est représenté par les seize volumes, un véritable bijou d'exemples, de rubriques bibliographiques, étymologiques et historiques, accompagnées d'un important développement de renseignements culturels et de mots grammaticaux.

### 1.3. LES DICTIONNAIRES INTERLINGUISTIQUES: CARACTÉRISTIQUES ET TYPOLOGIE

À propos de ces dictionnaires, A. Clas (*op. cit.*) déclare que « les dictionnaires interlinguistiques sont ceux qui ont les entrées dans une langue source et les équivalents dans une langue cible (dictionnaires bilingues) ou dans plusieurs langues (dictionnaires plurilingues). Ils servent non seulement pour la traduction mais aussi pour la communication écrite parce que l'article en langue cible est un équivalent de l'entrée en langue source. La typologie des dictionnaires interlinguistiques ou bilingues ressemble à celle des dictionnaires intralinguistiques ou monolingues. Il y a, donc, des *dictionnaires généraux* (langue standard et culte), des *dictionnaires abrégés* (de poche), des *dictionnaires spécialisés* (langue de spécialité comme le droit, les finances, la médecine, etc.). La plupart de ces dictionnaires suivent une démarche en sémasiologie. Les dictionnaires bilingues les plus utilisés sont les dictionnaires généraux ; ceux-ci se composent de deux parties, la première, langue étrangère/ langue maternelle, et la deuxième, langue maternelle/langue étrangère. Quand le lexicographe travaille seul, la première partie apparaît en premier lieu et la deuxième quelques années plus tard parce qu'il s'agit de deux ouvrages différents bien que la structure se ressemble. La raison est d'ordre commercial étant donné que les utilisateurs cherchent d'abord la traduction d'un texte en langue étrangère (version).

C'est bizarre mais les premiers dictionnaires bilingues (latin-français, français-anglais) précèdent en France les dictionnaires monolingues parce qu'il ne faut pas oublier que l'objectif de la lexicographie du XVI<sup>ème</sup> siècle était l'enseignement du latin et la connaissance d'autres langues. C'est le cas du *Dictionarium Latinogallicum* (1538) et de son correspondant français-latin, le

*Dictionnaire françoislatin* (1540), de R. d'Estienne. Une caractéristique de la démarche extensive de ce dernier est le développement des données françaises au détriment des éléments latins. Ces changements effectués par les nombreux continuateurs<sup>7</sup> ont augmenté considérablement les entrées, le sens des mots et les exemples.

Dans cette catégorie de dictionnaires, nous pouvons noter le *Thresor de la langue françoise* (1606), le *Tesoro de las dos lenguas francesa y española / Thresor des deux langues Françoise et espagnolle* de César Oudin (1607) et l'*Invantaire des deus langues françoise et latine* de Monet (1635), qui peuvent être considérés comme les précédents des ouvrages postérieurs et comme les premiers monuments lexicographiques français<sup>8</sup>. Des ouvrages comme le *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* peuvent être considérés comme les précurseurs des dictionnaires monolingues français.

De tous les continuateurs de R. d'Estienne, il faut mettre en relief deux lexicographes, J. Stoer et J. Nicot. Ceux-ci ont effectué le plus grand nombre de remaniements entre 1593 et 1628<sup>9</sup>. Ces remaniements introduisent une série de termes tirés des auteurs de l'époque qui donnent à ce dictionnaire un caractère synchronique et pratique. En plus, Nicot et Stoer regroupent les mots par familles et ils introduisent de nombreuses indications morphologiques et étymologiques. Ces changements provoquent une augmentation des articles relatifs aux français au détriment du latin.

À cette époque (le XVIème siècle), la lexicographie bilingue française pratique une démarche semblable à celle du français-latin. Les équivalents des entrées de la langue source correspondent à ce que représente la définition ou le synonyme dans les dictionnaires intralinguistiques; et si l'équivalent n'existe pas dans la langue cible, ils offrent une explicitation dans cette même langue.

La progressive francisation des dictionnaires français-latin et l'intérêt des lexicographes et des gens de lettres pour augmenter la précision de la langue ont produit une grande demande de dictionnaires au début du XVIIème siècle. Preuve de cet intérêt c'est la publication des dictionnaires des Pères Pajot, Monet, Delbrun, Pomey, Gaudin, Danet et Tachart (Brunot, *HLF*, III).

<sup>7</sup> On peut citer, parmi d'autres, Thierry (1564), Dupuys (1573), Nicot, Stoer (1593), Baudoin (1607), Marquis (1609), Poile (1609), Voultier (1612), De Broses (1614)

<sup>8</sup> Pour une analyse bibliographique des dictionnaires à partir du XVème siècle, il faut consulter BURIDAN, C. (1986): « Lexicographie et glossographie médiévales », en *Lexique*, 4, pags. 9-47; QUEMADA, B. (1967): *Les dictionnaires du français moderne (1538-1863)*, Université du Franche-Comté. On peut consulter aussi l'article de LÉPINETTE, B. (1991) « Étude du 'Tesoro de las dos lenguas, de César Oudin', publié en *Iberomanía*, 33, pags. 28-57.

<sup>9</sup> Pour une histoire de la lexicographie française, il faut consulter WOOLDRIDGE, T. R.: *Les débuts de la lexicographie française, Estienne, Nicot et le 'Thresor de la langue françoise'*, UT Press, Toronto, 1977; et *Le grand dictionnaire françois-latin (1593-1628). Histoire, types et méthodes*, Paratexte, Toronto, 1992, du même auteur.

Mais l'ouvrage qui peut être considéré comme un des plus anciens précurseurs des dictionnaires bilingues français-espagnol est celui de César Oudin (1607) le *Tesoro de las dos lenguas*. Ce dictionnaire acquiert une grande importance à l'époque, et même aujourd'hui il est la source de nombreuses études linguistiques, comme démontrent les inventaires bibliographiques de W. Knapp (1884), de Conde de la Viñaza (1893), de Gili Gaya (1947), de A. Gallina (1959), de Brunot (1966) et de Bernard Quemada (1968).

Les différentes versions du *Tesoro* ont été aussi étudiées par L. Cooper (1962) et par Niederehe (1987), lesquels rendent compte de la similitude qui existe entre le *Tesoro de la lengua española o castellana de Covarrubias* et la deuxième édition du *Thresor des deux langues/Tesoro de las dos lenguas* (1616) de C. Oudin. Ces études démontrent aussi que C. Oudin a pu s'en servir du *Vocabulario de las dos lenguas toscan a y castellana*, de Cristóval de las Casas (1570), du *Recueil de dictionnaires français-espagnol-latin*, de H. Hornkens (1599), du *Diccionario copioso*, de J. Pallet (1604), du *Vocabulario de romance en latin*, d'Antonio E. Nebrija (1495), et du *Tesoro de las tres lenguas français-espagnol-italien*, de G. Vitori (1606) pour l'élaboration de son dictionnaire.

Malgré tout, la production de ce type de dictionnaires subit une certaine paralysie en France pendant le XVIIème siècle. À ce propos, M. Lindemann (1994:786) fait remarquer que « presque tous les dictionnaires français-langues vivantes du XVIème et XVIIème siècle ont été publiés à l'extérieur de la France, et [ils étaient] destinés à l'apprentissage de la langue française ». Toutefois, il faut citer les *Recherches italiennes et françoises ou Dictionnaire contenant outre les mots ordinaires, une quantité de proverbes et de phrases pour l'intelligence de l'une et l'autre langue* (1649), d'Antoine Oudin, fils de César Oudin.

Le XVIII et XIXème siècle connaissent un remarquable essor de dictionnaires bilingues français-espagnol/espagnol-français aussi bien en France qu'en Espagne, comme le démontrent les différents dictionnaires publiés pendant cette époque: le *Dictionnaire nouveau des langues Françoise et Espagnole/Diccionario Nuevo de las lenguas Española y Francesa* (1705), de Francisco Sobrino, réédité à plusieurs reprises; le dictionnaire *El Maestro de las dos Lenguas. Diccionario Español y Francés, Francés y Español* (1728-1731), de Francisco de la Torre y Ocón; le *Diccionario Universal, Francés y Español* (1744), d'Antonio María Herrero; le *Nouveau Dictionnaire Espagnol-François et Latin* (1759), de Séjournant; le *Nouveau Dictionnaire Espagnol et François, François-Espagnol* - avec l'interprétation latine de chaque mot- (1790), de Claude-Marie Gattel; le *Vocabulaire Français-Espagnol à l'usage de deux Nations* (1809), anonyme; le *Nouveau Dictionnaire de poche français espagnol et espagnol français/Nuevo Diccionario de faltriquera español-francés y francés-español* (1829), de Louis-Adrien Berbrugger; le *Nouveau dictionnaire Français-Espagnol et Espagnol-Français avec la prononciation figurée* (1846), de

Francisco Piferrer et Miguel de Neira ou le *Diccionario universal francés-español/español-francés* (1846), de Ramón Joaquín Domínguez, et tant d'autres<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Nous citons par ordre chronologique, en respectant la graphie: Le Dictionnaire nouveau des langues Française et Espagnole/Diccionario Nuevo de las lenguas Española y Francesa, de Francisco Sobrino, F. Foppens, Bruxelles, 1705.

Le dictionnaire El Maestro de las dos Lenguas. Diccionario Español, y Francés; Francés, y Español, de Francisco de la Torre y Ocón, imprimerie Juan de Ariztia, Madrid, 1728-1731.

Le Diccionario Universal, Francés y Español, d'Antonio María Herrero, imprimerie del Reino, Madrid, 1744.

Le Nouveau Dictionnaire Espagnol-François et Latin, de Séjournant, Charles-Antoine Jombert, Paris, 1759.

Le Diccionario General de las dos Lenguas Española y Francesa, de Nicolás González de Mendoza, Andrés Ortega, Madrid, 1761-1763.

Le Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas, francesa, latina e italiana, d'Esteban de Terreros y Pando, imprimerie Viuda de Ibarra, Madrid, 1768-1793, réédition Arco Libros, Madrid, 1987 (facsimilé de l'édition de Madrid, imprimerie Viuda de Ibarra, 1786, et -pour le vol. 4- de l'édition de Madrid, Benito Cano, 1793).

Le Nouveau dictionnaire de Sobrino, François, Espagnol et Latin [...] / Sobrino aumentado o Nuevo Diccionario de las Lenguas Española, Francesa y Latina, de François Cormon, Frères de Tournes, Amberes, 1769.

Le Promptuario trilingüe en el que se manifiestan todas las voces que sirven para el comercio [político y sociable] en los tres Idiomas, Cathalan, Castellano, y Francés, de Joseph Broch, Pablo Campins, Barcelona, 1771.

Le Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas, francesa, latina e italiana, d'Andrés Marcos Burriel López, imprimerie Viuda de Ibarra, Madrid, 1786-1788.

Le Nouveau Dictionnaire Espagnol et François, François et Espagnol, avec l'interprétation Latine de chaque mot, de Claude-Marie Gattel, Bruyset Frères, Lyon, 1790.

Le Dictionnaire portatif et de prononciation, Espagnol-Français et Français-Espagnol/Diccionario portátil y de pronunciación, español-francés y francés-español, al uso de ambas naciones, de J. L. Barthélemy Cormon, B. Cormon, Blanc, Reymann, Lyon, 1800.

Le Diccionario manual de voces necesarias para el trato común en las cinco lenguas española, italiana, francesa, inglesa y latina, de José Frutos, Madrid, 1802.

Le Nuevo Diccionario Francés-Español, de Antonio de Capmany, Sancha, Madrid, 1805.

Le Vocabulaire Français-Espagnol à l'usage des deux Nations, Pierre Beaume, Bordeaux, 1809.

Le Dictionnaire Français-Espagnol et Espagnol-Français [...] / Diccionario español-francés y francés-español, de Melchor Manuel Núñez de Taboada, Brunot-Labbé, Rey et Gravier et Théophile Barrois, Paris, 1812.

Le Nouveau Dictionnaire de Poche François-Espagnol et Espagnol-François/Nuevo Diccionario de Faltriquera, Francés-Español y Español-Francés, de G. Hamonière, Théophile Barrois fils, Paris, 1820.

Le Nouveau dictionnaire de poche français-espagnol, ou abrégé du grand dictionnaire de Núñez de Taboada [...] / Nuevo diccionario portátil español-francés ó Compendio del diccionario grande de Núñez de Taboada, de Francisco Grimaud de Velaunde, Ph. Denné, Madrid, 1825.

Le Nouveau dictionnaire français-espagnol et espagnol-français [...], de Domingo Gian Trapani et A. de Rosily, revu par Charles Nodier, Thoissier-Desplaces, Paris, New York, México, 1826.

Le Nouveau Dictionnaire de poche français espagnol et espagnol français/Nuevo Diccionario de faltriquera español-francés y francés-español, de Louis-Adrien Berbrugger, Baudoin, Paris, 1829.

Il faut noter que la plupart des lexicographes de cette époque travaillent seuls et ils connaissent et se servent des autres dictionnaires pour construire les définitions et les équivalences de leurs dictionnaires, comme c'est le cas du *Dictionnaire universel français-espagnol et espagnol-français* de R. J. Domínguez (1846), basé sur le *Dictionnaire national ou grand dictionnaire critique de la langue française*

---

Le Nuevo vocabulario de los idiomas modernos Español, Inglés, Francés, e Italiano con la perfecta pronunciación de cada uno de ellos. Para uso de los españoles, de Manuel Ainsa y Royo, Miguel Borrás, Barcelona, 1837.

Le Dictionnaire français espagnol y espagnol francés, de Pedro Martínez López & Fr. Maurel, Charles Hingray, Paris, 1839.

Le Dictionnaire français espagnol et espagnol français [...], de José da Fonseca, Thiériot, Paris, 1840.

Le Dictionnaire général, espagnol-français et français-espagnol, de Pedro de Valdemoros Álvarez, Baudry, Paris, 1840.

Le Vocabulaire de poche Espagnol-Français et Français-Espagnol/Vocabulario de faltriquera Francés-Español y Español-Francés, de Francisco Piferrer, Delsol, Pradel et Comp., Toulouse, 1841.

Le Nuevo Diccionario portátil Español-Francés y Francés-Español, de J. F. Quintana, Burgos, Paris, 1845.

Le Dictionnaire universel frances-espagnol y espagnol-frances, de Ramón Joaquín Domínguez, Viuda de Jordán e Hijos (t. II-VI), Establecimiento léxico-tipográfico de R. J. Domínguez, Madrid, 1845-1846.

Le Nouveau dictionnaire Français-Espagnol et Espagnol-Français avec la prononciation figurée, de Francisco Piferrer, Miguel de Neira, Bon et Privat, Toulouse, 1846.

Le Dictionnaire espagnol francés, de Saint-Hilaire Blanc, Cormon et Blanc, Lyon- Paris, 1846.

Le Dictionnaire francés-español, anonyme, Bailly-Bailliere, Madrid, 1848.

Le Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, de Domingo Gildo, Rosa et Bouret, Paris, 1850.

Le Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol/ Nuevo diccionario Francés-Español y Español-Francés, de Vicente Salvá, J. B. Guim et Francisco de Paula Noriega, Garnier, Paris, 1856.

Le Nuevo diccionario francés español y español francés [...], de Pedro Freixas y Sabater, Imprenta de El Porvenir, de Buenaventura Bassas, Barcelona, 1864.

Le Dictionnaire français-espagnol [...] / Dictionnaire espagnol-francés [...], de Francisco Corona Bustamante, Hachette, Paris, 1882-1901.

Le Nuevo diccionario de faltriquera esp-fr y fr-esp., de Louis Tolhausen, Tauchnitz, Leipzig, 1884.

Le Dictionnaire de las lenguas española y francesa comparadas [...], de Nemesio Fernández Cuesta, Imprenta Montaner & Simón, Barcelona, 1885-1887.

Le Dictionnaire francés español y español francés, de Felipe Picatoste, G. Estrada, Madrid, 1886.

Le Nuevo diccionario portátil español-francés y francés-español, de José Aquerza, B. G. Teubner, Leipzig, 1890.

Le Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol/ Nuevo diccionario francés español y español francés [...] (2ème éd.), de J. Darbas et J. U. Igon, Édouard Privat, Toulouse, 1896.

(1843) de Nicolas Bescherelle, bien qu'il ajoute toute une série commentaires subjectifs à chaque entrée<sup>11</sup>, très curieux qui méritent d'être lus.

Actuallement, les grandes maisons d'éditions comme Larousse, Didier ou Bordas possèdent deux équipes différents composés de plusieurs chercheurs qui travaillent en même temps sur les deux parties.

À ce propos, Carla Marelló (1996 :47) indique le suivant :

Quand une des deux parties du dictionnaire bilingue est compilé avant l'autre, et que la deuxième est basée sur le renversement de la première, le résultat n'est pas de bonne qualité [...] mais surtout, on court le risque de ne pas respecter la forme que chaque langue donne au contenu. Cependant, la pratique du renversement est toutefois vivement recommandée en tant que procédé de contrôle en cours de travail (chap. II).

La *macrostructure* doit être composée d'une série d'adresses classées par ordre alphabétique qu'on appelle « entrées ». Ces entrées appartiennent au lexique standard de la langue source et un certain nombre de mots techniques de différents domaines spécialisés. Pour qu'un ouvrage de ces caractéristiques

<sup>11</sup> Ces définitions indiquent parfois des positions subjectives (ironiques, critiques, anticléricales, caricaturales, etc), comme par exemple les entrées suivantes: COMMUN: « Común. La vie commune, la vida que hacen los regulares en comunidad, los cenobitas en sus eremitorios, las esposas de Jesucristo en los claustros; todos estos santos varones se juntan sin conocerse, viven sin amarse y mueren sin sentirse ni llorarse, pero conquistan el cielo piadosamente digresando »; CRACHOTEMENT: « Rumor confuso producido por las toses de los fieles congregados en un templo; y es muy de notar que en comenzando uno todo el mundo suelta su garguero como de reata, con especialidad ínterim se reza el avemaría en un sermon como si aguardáran para entonces á respirar pulmones »; CRACHOIR: « Escupidera; vasija de metal, porcelana o loza, que usan algunos enfermos para ir depositando la saliva; que se pone en algunas salas para el mayor aseo, para impedir que se gargagée en la alfombra, etc. »; CONSULTATION: « Med. Consulta, junta, reunión de médicos, para tratar del peligroso estado del enfermo, régimen seguido por él, y medios de salvarle; pero por lo comun le matan, y rara vez se ponen de acuerdo, como los eremitas escolásticos, lumbreras de la teología, que con todas sus luces nos tienen en tinieblas, nos dejan á oscuras; [...] ». CONTRE-PETTERIE: « Lit. Contraposicion; degüello de voces, figura burlesca, irónica y de mal gusto, que consiste en sustituir la sílaba inicial de una palabra con igual sílaba de la palabra siguiente y vice-versa; formando un juego soberanamente ridículo, v. g. la tête coupée, desfigurada en la coupe tête; diversion propia de niños, pero de niños deliciosamente estúpidos [...] »; HAUT-EN-BAS: « Alto abajo; de alto abajo, de arriba abajo; grito de los deshollinadores franceses, aludiendo á su oficio de limpiar enteramente las chimeneas. Es necesario tener humor ó mania de onomatopeyas para substantivar los flatos, los gritos de los tiznados deshollinadores, etc., por eso decia muy bien nuestro festivo G. Lobo:

Dos cochinos á la entrada  
 Me dieron la enhorabuena  
 Que el trato con los franceses  
 Me hizo entenderles la lengua [...]

soit considéré comme un dictionnaire bilingue général, il doit posséder au moins une nomenclature de soixante-dix mille entrées pour chaque langue. Cependant, les dictionnaires bilingues abrégés, en supprimant les mots techniques, réduisent sa nomenclature à trente mille. Les plus vendus sont les dictionnaires bilingues de poche car ils sont utilisés normalement pour les voyages.

La *microstructure* d'un dictionnaire bilingue est composé de la 'tête' de l'article, suivie d'une série de données grammaticales (catégorie grammaticale et flexion, variantes graphiques et, parfois, la prononciation figurée) et des équivalents correspondants. Si l'entrée possède un élément polysémique, les divers équivalents sont numérotés ou divisés par un autre moyen typographique, indiquant le niveau de langue, le champ sémantique et les différents contextes situationnels où le terme est utilisé (les exemples).

D'après Carla Marelló (1996), la manière de disposer les contextes est en fonction non seulement de la tradition lexicographique de chaque pays mais aussi des caractéristiques morphologiques de chaque langue et du domaine étudié. Les langues romanes, comme le français et l'espagnol, utilisent une morphologie dérivationnelle très productive, où les modificateurs sont placés à droite, tout à fait différent de l'allemand ou de l'anglais, qui utilisent un système à base compositionnelle, où les modificateurs sont placés à gauche. « Les langues romanes ont suivi jusqu'ici une tradition qui consiste à introduire dans la section phraséologique des articles tous les mots composés et les syntagmes lexicalisés, réservant un seul mot pour l'adresse », tradition qui continue encore chez nous, en Espagne.

Carla Marelló (1996 : 51) estime en plus, que les lexicographes offrent des solutions différentes à la microstructure des dictionnaires bilingues:

...la première consiste à regrouper un maximum de phraséologie sous chaque équivalent: c'est à ce type qu'appartiennent les articles *market* dans le Oxford-Hachette et *réseau* dans le Garzanti. La deuxième consiste à distribuer seulement une partie des contextes sous les sections numérotées et à présenter à la fin de l'article une section phraséologique pour les expressions idiomatiques [...]. Dans la troisième, enfin, le dictionnaire fournit un minimum de contextes à proximité des équivalents, qui sont alors suivis d'une section syntagmatique détaillée, plus ou moins clairement organisée. La première solution convient surtout aux philologues qui cherchent à cerner les unités de tous ses angles, tandis que la troisième est vivement recommandée pour chercher un équivalent direct de traduction (version) (C. Marelló, 1996: 42).

Comme nous avons déjà dit, l'objectif à long terme d'un dictionnaire bilingue est de servir de traduction à deux communautés linguistiques, soit en tant que dictionnaire de version que dictionnaire de thème, mais cette « bidirectionnalité » reste difficile à atteindre à cause des particularités morphologiques de chaque langue. Par conséquent, le lexicographe adopte généralement une solution intermédiaire afin que les usagers puissent comprendre les différentes informations sémantiques. Mais la plupart des dictionnaires bilingues ont une tendance monodirectionnelle sans l'avouer, comme *Le Larousse* de Ramón García-Pelayo et Jean Testas (édition de 1989 et 2000), qui vise surtout un public hispanophone.

Un autre type de dictionnaires, à mi-chemin entre les bilingues et les monolingues, est le dictionnaire *Robert-Signorelli* (1981), où les définitions françaises ont été tirées du *Petit Robert*, et les définitions italiennes ont été prises du *Signorelli*, comme les auteurs eux-mêmes nous avouent dans son introduction:

Au lieu d'analyser chaque mot d'une langue selon les différences de traduction dans l'autre, nous nous sommes basés sur l'analyse interne pour chaque langue, comme dans un dictionnaire monolingue. Cette analyse peut correspondre soit à une même traduction pour plusieurs sens, soit à des équivalences différentes (*Robert-Signorelli*, 1981, Introduction).

Mais le résultat ne nous paraît pas tout à fait satisfaisant, dû surtout à un excès de subdivisions en plusieurs plans, qui compliquent le choix d'un traducteur ou d'un usager non linguiste.

Certaines maisons d'éditions<sup>12</sup> ont essayé de bilingualiser certains dictionnaires monolingues et dont l'objectif est d'être utile aux étudiants qui doivent apprendre une langue étrangère sans avoir le souci de la traduction.

Il existe aussi des tentatives de production d'un dictionnaire explicatif et combinatoire bilingue français-espagnol basé sur les théories sens-texte de I. Mel'cuk, mais, pour le moment, nous devons nous contenter de quelques articles sur plusieurs lexèmes du champ sémantique des émotions ou d'états physiques douloureux (*colère, fureur, irritation / ira, irritación, enfado et furia*).

...ce dictionnaire doit [...] comprendre [...] une partie spécifique qui précédera les articles complets de dictionnaire traitant les lexèmes d'une part français, d'autre part espagnol (avec leurs

---

<sup>12</sup> La maison d'édition japonaise Shogakukan a bilingualisé le *Petit Robert*. Aussi Kernermann Publishing a publié des versions bilingualisées de l'*Oxford Students's Dictionary* pour Israël (1986), ainsi que la langue arabe (1987), l'italien (1989), le grec (1989), le polonais (1990), l'espagnol (1991), le portugais (1991) et le chinois (1992).

zones sémantique, syntaxique et lexico combinatoire). Cette partie spécifique présentera des lexèmes sémantiquement voisins accompagnés de leur définition et de la description de leur fonctionnement syntaxique, regroupés en champs sémantiques bilingues (B. Lepinette, 1991: 106).

Dans tous les dictionnaires interlinguistiques, c'est l'équivalent dans la langue cible le terme qui sert de synonyme à l'entrée. Quand ce synonyme n'est pas équivalent, le lexicographe doit faire un choix entre l'emprunt, le calque ou l'explicitation dans la langue-cible, un choix qui ne peut être arbitraire, mais qui, par contre, doit être le résultat d'une recherche documentaire parfaitement motivée et attestée en fonction du public visé et du domaine traité. Mais, insistons encore, le but d'un dictionnaire bilingue est de devenir un instrument de communication et de compréhension d'un univers non seulement lexical mais aussi social, culturel et mental dans une autre langue.

La plupart des dictionnaires bilingues mènent une démarche sémasiologique, parce qu'ils partent de la forme pour atteindre le contenu et il y en a très peu qui organisent leurs adresses de manière onomasiologique. Ces derniers sont structurés à partir de champs sémantiques ou de centres d'intérêt, comme « la famille, le repas, les voyages, etc. ». Ce sont en réalité des vadémécums, prêts à être utilisés par des voyageurs ou de commerçants. Un exemple de ce type de recherche lexicographique est le *Cambridge Word Routes Anglais-Français. Lexique thématique de l'anglais courant* (1994).

#### 1.4. LES DICTIONNAIRES INTERLINGUISTIQUES SPÉCIALISÉS

Dans le cas des dictionnaires bilingues spécialisés, leurs antécédents remontent aux glossaires intralinguistiques spécialisés du XVII<sup>e</sup> siècle: l'*Explication des termes de Marine* de Cleirac (1647); le *Traité d'armoiries, avec l'explication des termes y contenus*, de Delaut (1666); l'*Introduction à la Chymie*, d'E. Arnault; le *Dictionnaire civil et canonique* de J. Thaumassart (1632); le *Dictionnaire des chasseurs*, de R. de Salnove (1665), ou le *Dictionnaire des termes propres à l'architecture, à la sculpture, à la peinture* (1697), de Félibien. La plupart de ces vocabulaires techniques apparaissent dans des annexes d'ouvrages spécialisés (architecture, jardinage, médecine, chasse, droit, mathématiques, etc.). (Pour une bibliographie plus complète V. Quemada, 1998).

Ces glossaires spécialisés ont contribué, eux aussi, à la recherche lexicographique du français. Tel est le cas du *Nouveau dictionnaire civil et canonique de droit, contenant les Etimologies, Définitions, Divisions et Principes du droit françois confié avec le droit romain*<sup>13</sup> (1697), de P. Brillion.

---

<sup>13</sup> Nous avons respecté la même graphie que l'original.

On constate que dans une communauté, il existe des différences géographiques, culturelles, sociales, professionnelles qui introduisent des facteurs de diversifications linguistiques parfois importantes. Ainsi, un des facteurs de différenciation lexicale se situe en fonction du domaine ou de l'activité socio-économique et professionnelle envisagée. Les techniciens, les scientifiques, les médecins, les avocats ou les économistes, par exemple, quand ils parlent de leurs activités, utilisent un lexique différent du quotidien qui, parfois, a une certaine influence sur la syntaxe.

Ces termes, employés dans des situations de communication particulières, possèdent des traits sémantiques spécifiques. Certains d'entre eux ont été tirés du langage standard et d'autres, très techniques, sont devenus courants dans le langage quotidien (dû surtout à l'influence des médias), en subissant un procès de banalisation lexicale (un feed-back), mais il y en a d'autres qui appartiennent à part entière à un champ lexical tout à fait restreint, initiatique. C'est ainsi que les réalités politiques, économiques et sociales donnent naissance à des mots qui doivent être décryptés non seulement par les professionnels d'une matière déterminée, mais aussi par les gens avertis, et surtout par les linguistes. Comment ignorer aujourd'hui le concept de « chômage, arrêt, arrêté, cour d'assises, investissement, masse monétaire, liquidité », et tant d'autres?

Alors, pour accéder aux concepts de ce vocabulaire initiatique des langues de spécialité, il faut connaître les caractéristiques des choses nommées, tâche à laquelle se consacrent les lexicographes d'un dictionnaire interlinguistique dans la langue source avant de chercher l'équivalence dans la langue cible.

Ces termes doivent être d'abord répertoriés et définis par les lexicographes, d'abord dans des dictionnaires intralinguistiques avant de passer à la recherche de documents de la langue cible, car l'évolution des connaissances aussi bien techniques que théoriques entraîne la multiplication des terminologies spécialisées. La macrostructure d'un dictionnaire bilingue spécialisé est beaucoup plus réduite que celle des dictionnaires généraux, et leurs adresses sont normalement des noms, sans homonymie. En ce qui concerne la microstructure, il existe un certain manque d'informations grammaticales et d'exemples qui ne sont pas considérées pertinentes, mais, par contre, il y a une abondance de contextes pragmatiques de l'entrée. Chaque adresse est suivie de son équivalent le plus proche. Si celle-ci a plusieurs acceptions, les équivalents sont numérotés et disposés logiquement et graduellement (du général au particulier, du sens propre au sens figuré, du signifié le plus fréquent au moins fréquent), fournissant une série de contextes du mot vedette qui sont suivis de leurs correspondant section syntagmatique en langue cible.

Mais est-il possible, donc, aujourd'hui, d'opposer radicalement « langue commune » à « langue de spécialité? ». La réponse n'est pas si évidente que l'on souhaiterait, parce que, d'une part, toutes les deux partagent les mêmes moyens morphologiques, lexicologiques et syntaxiques, et un bon nombre de termes de la langue commune en leur attribuant un sens spécifique; et d'autre part, le phénomène de la banalisation lexicale a permis que certains termes scientifiques et techniques aient pu s'introduire dans la langue standard, perdant quelque peu leur valeur technique et scientifique en créant une *zone de jonction*. En outre, les langues de spécialité varient en fonction du domaine traité et du niveau acquis. On ne doit pas considérer de la même manière la langue utilisée dans un domaine scientifique théorique, et celui qui renvoie à un champ d'application technique ou professionnelle comme le football, totalement vulgarisé grâce à (ou plutôt « à cause de ») la télévision. Bref, les domaines d'activités s'enchevauchent, et parfois il est difficile de les distinguer. C'est une frontière diffuse, souple, parfois difficile à cerner.

R. Galisson et D. Coste (1976 :308) établissent une distinction entre *les langues scientifiques*, qui renvoient à un « champs d'expérience caractérisé par un objet ou une méthode de recherche déterminée et des connaissances fondées sur les relations objectives et vérifiables », *les langues techniques*, qui renvoient à « un domaine d'application pour décrire les produits, les procédés, les moyens de production, les agents de production, les producteurs, etc. », et *les langues professionnelles*, qui décrivent les « champs d'expérience que les individus exercent ».

Mais cette appellation pose quelques problèmes. Peut-être, serait-il mieux de parler de vocabulaires spécialisés ou de champs sémantiques spécialisés en fonction du domaine traité, plus restrictifs que le noyau commun. Il s'agit, donc, de cerner la nomenclature et déterminer quels sont les termes spécifiques qui appartiennent à un champ concret de spécialisation, car ces domaines ne sont pas des compartiments étanches. Il faut tenir compte qu'un même terme peut appartenir à plusieurs domaines professionnels, comme c'est le cas de l'informatique. Il y en a d'autres qui possèdent un grand nombre de termes spécifiques comme c'est le cas de la médecine ou le droit. En plus, ceux-ci partagent avec la langue standard un bon nombre de termes qui sont employés différemment.

Doit-on recenser tous les domaines d'une langue et confectionner des dictionnaires pour chacun d'eux ? D'un point de vue lexicographique, nous ne le croyons pas nécessaire. Nous pensons qu'il serait plus prudent de ne pas dépasser les quatre-vingt domaines reconnus par les lexicographes pour éviter, à tout prix, les subdivisions.

Un des domaines dignes à retenir du point de vue lexicographique est le champ sémantique du droit, de l'économie et de l'Administration. Ces

domaines professionnels vont constituer le chantier de notre champ de recherche.

## BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

### 1. ÉTUDES DE LEXICOGRAPHIE ET LEXICOLOGIE

- BÉJOINT, H. & THOIRON, Ph. (1996): *Les dictionnaires bilingues*, ed. Duculot/AUPELF, Bruxelles.
- BRUNOT, F. (1966): *Histoire de la langue française des origines à nos jours, le XVI<sup>e</sup> ème siècle*, tome III, A. Colin, Paris.
- CHISS, J.-L. & FILLIOLET, J. & MAINGUENEAU, D. (2001): *Introduction à la linguistique française (IIIème partie, Problèmes du lexique)*, Hachette Supérieur, Paris.
- COLLIGNON, L. & GLATIGNY, M. (1978): *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, ed. CEDIC.
- COLLINOT, A. & MAZIÈRE, F. (1997): *Un prêt à parler: le dictionnaire*, PUF, Paris.
- COLLISON, R. (1982): *A History of Foreign-Language Dictionaries*, André Deutsch, London.
- COOPER, L. (1960): « Sebastián de Covarrubias: una de las fuentes principales del ‘Tesoro de las lenguas francesa y española’ (1616) de César Oudin », en *Bulletin Hispanique*, 62, págs. 365-397.
- COOPER, L. (1962): « Gerolamo Vittori y César Oudin: un caso de plagio mutuo », en *Nueva Revista de Filología Española*, 14, págs. 2-20.
- DALBERNET, J. (1970): « Dictionnaire bilingue et lexicologie différentielle », en *Langages*, 19.
- DUBOIS, J. (1962): « Recherches lexicographiques: esquisse d’un dictionnaire structural », en *Études de linguistique appliquée*, I, pag. 43-48.
- DUBOIS, J. & DUBOIS, Cl. (1971): *Introduction à la lexicographie: le dictionnaire*, Larousse, Paris.
- FABRICE, A. (1992): *Dictionnaires: mode d’emploi*, La Maison du dictionnaire, Paris.
- GALLINA, A. (1959): *Contributi alla storia della lessicografia italo-espagnola dei secoli XVI e XVII*, L. Olschki, Firenze.
- KNAPP, W. (1884): *A concise Bibliography of Spanish Grammar and Dictionaries from de earliest period to the definitive edition of the Academ’ys Dictionary 1470-1780*, Boston.

- LÉPINETTE, B. (1987): « L'étymologie dans le dictionnaire de Nicot (1606) », en *Travaux de linguistique et littérature* XXV-1, pag. 325-346.
- \_\_\_\_\_ (1990): « La lexicographie bilingüe français-espagnol avant le 'Tesoro de las dos lenguas española y francesa'(1607) de César Oudin, en *Travaux de linguistique et de philologie*, pag. 180-197.
- \_\_\_\_\_ (1991): « Étude du 'Tesoro de las dos lenguas (1607) de C. Oudin' », en *Iberomanía*, pag. 28-58.
- \_\_\_\_\_ (1999): « Les marques d'usages dans les dictionnaires (XVIIè-XVIIIè siècle) », en *Presses Universitaires de Lille*, pag. 61-79.
- MARELLO, C. (1996): « les différentes types de dictionnaires bilingues », en *Les dictionnaires bilingues*, Duculot/Aupelf, Bruxelles.
- MATORÉ, G. (1968): *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, Paris.
- MATORÉ, G. (1953, 1973): *La méthode en lexicologie. Domaine français*, Didier, Paris
- NIEDEREHE, H.-J. (1987): « Les dictionnaires franco-espagnols jusqu'en 1800, en *Histoire, Épistémologie, Langage*, 9, 2, pag. 13-26
- NIEDEREHE, H.-J. (1986): « La lexicographie espagnole jusqu'à Covarrubias », en *Histoire, Épistémologie, Langage*, 8, 1, pag. 9-19.
- QUEMADA, B. (1967): *Les dictionnaires du français moderne. Études sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Didier, Paris.
- \_\_\_\_\_ (1972): « Lexicology and Lexicography », en *Current Trends in Linguistics* (ed. Th. A. Sebeok), vol. 9, Mouton, pag. 395-475, Hague-Paris.
- \_\_\_\_\_ (ed.) (1998): *Le dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne* (Actes du Colloque international), ed. Honoré Champion.
- REY, A. (1965): « À propos de la définition lexicographique », en *Cahiers de lexicologie*, 6, I, pag. 67-80.
- \_\_\_\_\_ (Dir.) (1970): *La lexicologie. Lectures*, (soixante-sept textes de différents lexicographes français), Klincksieck, Paris.
- \_\_\_\_\_ (1970): « Typologie génétique des dictionnaires », en *Langages*, 19, pag. 48-68.
- \_\_\_\_\_ (1977): *Le lexique: images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, A. Colin, Paris.
- \_\_\_\_\_ (1990): « La définition dans les dictionnaires », en *Actes du Colloque sur la définition* organisé par le Centre d'études du lexique, Larousse, Paris
- REY-DEBOVE, J. (1970): « Le domaine du dictionnaire », en *Langages*, 19, pag. 3-34.
- \_\_\_\_\_ (1971): *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, La Haye-Paris.

- \_\_\_\_\_ (1982): « Le métalangage dans les dictionnaires français du XVIIème siècle (Richelet, Furetière, Académie) », en *La lexicographie française du XVIème au XVIIIème siècle. Actes du colloque international de lexicographie dans la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel*, pag. 137-147.
- SARFATI, E. (1995): *Dire, Agir, Définir (dictionnaires et langues ordinaires)*, L'Harmattan, Paris.

## 2. DICTIONNAIRES BILINGUES

### 2.1. Les premiers dictionnaires bilingues (XVème–XVIIème siècle)

- CASAS de las, C. (1570): *Vocabulario de las dos lenguas Toscana y castellana [...]*, Alonso Escribano, Sevilla.
- ESTIENNE, R. (1539, 2ème éd. 1549): *Dictionnaire françois latin*, R. Estieene, Paris.
- FRANCIOSINI, L. (1620): *Vocabolario italiano e spagnolo*, G. Paolo Profilio, Roma.
- NEBRIJA de, A. (1492): *El diccionario latino-español*, Salamanca (edición facsimilar con un estudio preliminar de Germán Colón y Amadeo J. Soberanas, Puvill-Editor, Barcelona, 1979).
- NEBRIJA de, A. (1495): *Vocabulario español-latino*, Salamanca (edición facsimilar, Real Academia Española, Madrid, 1951)
- NICOT, J. & DUPUYS, J. (1573): *Dictionnaire françois latin*, Dupuys et Lyon, Paris.
- LOUDIN, C. (1607): *Tesoro de las dos lenguas española y francesa/ Thresor des deux langues françoise et espagnole*, Marc Orry, Paris.
- LOUDIN, C. (1616): *Tesoro de las dos lenguas Española y Francesa/ Thresor des deux langues [...] auquel est contenue l'explication de toutes les deux respectivement l'une par l'autre: Divisé en deux parties [...], reveu, corrigé, augmenté, illustré et enrichy [...]*, chez la Vefve Marc Orry, Paris.
- LOUDIN, C. (1625): *Tesoro de las dos lenguas [...]/ Thresor des deux langues [...] reveu, corrigé, augmenté illustré et enrichy [...] d'un drand nombre de dictions & phrases & d'un vocabulaire des mots de jargon en langue espagnoll [...]*, Hubert Antoine, Paris.
- PALLET, J. (1604): *Diccionario muy copioso de la lengua española y francesa [...] / Dictionnaire tresample de la langue espagnole et françoise [...]*, M. Guillemot, Paris.
- THIERRY, J. (1564): *Dictionnaire françois latin*, Dupuys & Macé, Paris.

2.2. *Dictionnaires bilingues espagnol-français/français-espagnol (XVIIIème et XIXème siècle)*

- AINSA Y ROYO, M. (1837): *Nuevo vocabulario de los idiomas modernos Español, Inglés, Francés, e Italiano con la perfecta pronunciación de cada uno de ellos. Para uso de los españoles*, Miguel Borrás, Barcelona.
- ANÓNIMO (1848): *Diccionario francés-español*, Bailly-Bailliere, Madrid.
- AQUENZA, J. (1890): *Nuevo diccionario portátil español-francés y francés-español*, B. G. Teubner, Leipzig.
- BARTHÉLEMY CORMON, J.-L. & CORMON, B. (1800): *Dictionnaire portatif et de prononciation, Espagnol-Français et Français-Espagnol/Diccionario portátil y de pronunciación, español-francés y francés-español, al uso de ambas naciones*, Reymann, Lyon.
- BEAUME, P. (1809): *Vocabulaire Français-Espagnol à l'usage des deux Nations*, Bordeaux.
- BERBRUGGER, L.-A. (1829): *Nouveau Dictionnaire de poche français espagnol et espagnol français/Nuevo Diccionario de faltriguera español-francés y francés-español*, Baudoin, Paris.
- BLANC, S.-H. (1846): *Diccionario español francés*, Cormon et Blanc, Lyon-Paris.
- BURRIEL LÓPEZ, A. M. (1786-1788): *Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas, francesa, latina e italiana*, imprenta Viuda de Ibarra, Madrid.
- BROCH, J. & CAMPINS, P. (1771): *Promptuario trilingüe en el que se manifiestan todas las voces que sirven para el comercio [político y sociable] en los tres Idiomas, Cathalan, Castellano, y Francés*, Barcelona.
- CAPMANY (de), A. (1805): *Nuevo Diccionario Francés-Español en este van enmendados, corregidos, mejorados y enriquecidos considerablemente los de Gattel y Cormón*, Imprenta de Sancha, Madrid.
- CORMON, F. (1769): *Nouveau dictionnaire de Sobrino, François, Espagnol et Latin [...] / Sobrino aumentado o Nuevo Diccionario de las Lenguas Española, Francesa y Latina*, Frères de Tournes, Antwerpen.
- CORONA BUSTAMANTE, F. (1882-1901): *Dictionnaire français-espagnol [...] / Diccionario español-francés [...]*, Hachette, Paris.
- DARBAS, J. & IGON, J. U. (1896): *Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol/ Nuevo diccionario francés español y español francés [...]* (2ème éd.), Édouard Privat, Toulouse.
- DOMÍNGUEZ, R. J. (1845-1846): *Diccionario universal frances-español y español-frances*, Viuda de Jordán e Hijos (t. II-VI), Madrid.
- FERNÁNDEZ CUESTA, N. (1885-1887): *Diccionario de las lenguas española y francesa comparadas [...]*, Imprenta Montaner & Simón, Barcelona.

- FONSECA (de), J. (1840): *Dictionnaire français espagnol et espagnol français* [...], Thiériot, Paris.
- FREIXAS Y SABATER, P. (1864): *Nuevo diccionario francés español y español francés* [...], Imprenta de El Porvenir, de Buenaventura Bassas, Barcelona.
- FRUTOS, J. (1802): *Diccionario manual de voces necesarias para el trato común en las cinco lenguas española, italiana, francesa, inglesa y latina*, Madrid.
- GATTEL, CL.-M. (1790): *Nouveau Dictionnaire Espagnol et François, François et Espagnol, avec l'interprétation Latine de chaque mot*, Bruyset Frères, Lyon.
- GIAN TRAPANY, D. & ROSILY (de), A. (1826): *Nouveau dictionnaire français-espagnol et espagnol-français* [...], revu par Charles Nodier, Thoissier-Desplaces, Paris, New York, México.
- GILDO, D. (1850): *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Rosa et Bouret, Paris.
- GONZÁLEZ DE MENDOZA, N. & ORTEGA, A. (1761-1763): *Diccionario General de las dos Lenguas Española y Francesa*, Madrid.
- GRIMAUD DE VELAUNDE, F. (1825): *Nouveau dictionnaire de poche français-espagnol, ou abrégé du grand dictionnaire de Núñez de Taboada* [...] / *Nuevo diccionario portátil español-francés ó Compendio del diccionario grande de Núñez de Taboada*, Ph. Denné, Madrid.
- HAMONIERE, G. (1820): *Nouveau Dictionnaire de Poche François-Espagnol et Espagnol-François/Nuevo Diccionario de Faltriguera, Francés-Español y Español-Francés*, Th. Barrois fils, Paris.
- HERRERO, A. M. (1744): *Diccionario Universal, Francés y Español*, imprenta del Reino, Madrid.
- JOMBERT, CH.-A. (1759): *Nouveau Dictionnaire Espagnol-François et Latin*, Séjournant, Paris.
- MARTÍNEZ LÓPEZ, P. & MAUREL, FR. (1839): *Diccionario francés español y español francés*, Charles Hingray, Paris.
- NÚÑEZ DE TABOADA, M.-M. & GRAVIER, R. (1812): *Dictionnaire Français-Espagnol et Espagnol-Français* [...] / *Diccionario español-francés y francés-español*, Th. Barrois, Paris.
- PICATOSTE, F. (1886): *Diccionario francés español y español francés*, G. Estrada, Madrid.
- PIFERRER, F. (1846): *Nouveau dictionnaire Français-Espagnol et Espagnol-Français avec la prononciation figurée*, Bon et Privat, Toulouse.
- PIFERRER, F. (1841): *Vocabulaire de poche Espagnol-Français et Français-Espagnol/Vocabulario de faltriguera Francés-Español y Español-Francés*, Delsol, Pradel et Comp., Toulouse.
- QUINTANA, J. F. (1845): *Nuevo Diccionario portátil Español-Francés y Francés-Español*, Burgos, Paris.

- SALVÁ, V. (1874): *Nuevo diccionario francés-español/español francés [...]*, Garnier Hermanos, Paris.
- SOBRINO, F. (1705): *Dictionnaire nouveau des langues Française et Espagnole / Diccionario Nuevo de las lenguas Española y Francesa[...]*, Francisco Foppens, Bruxelles.
- TERREROS Y PANDO, E. (1768-1793): *Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas, francesa, latina e italiana*, imprenta Viuda de Ibarra, Madrid. (réédition Arco Libros, Madrid, 1987, facsimilé de l'édition de Madrid, imprimerie Viuda de Ibarra).
- TOLHAUSEN, L. (1884): *Nuevo diccionario de faltriquera esp-fr y fr-esp.*, Tauchnitz, Leipzig, 1884.
- TORRE Y OCÓN (de la), F. (1728-1731): *El Maestro de las dos Lenguas. Diccionario Español, y Francés; Francés, y Español*, imprenta Juan de Ariztia, Madrid.
- VALDEMOROS (de) ÁLVAREZ, P. (1840): *Dictionnaire général, espagnol-français et français-espagnol*, Baudry, Paris.
- VICENTE SALVÁ, V. & GUIM, J. B. & ET PAULA (de) NORIEGA, F. (1856): *Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol/ Nuevo diccionario Francés-Español y Español-Francés*, Garnier, Paris.

2.3. *Dictionnaires bilingues généraux espagnol-français/français-espagnol (XXème siècle)*

- ALCALÁ ZAMORA, P. de (1982): *Diccionario francés-español y español-francés*, Sopena, Barcelona
- ALVAR, M. & VERDEVOYE, P. (1986): *Diccionario manual francés-español/español-francés*, Vox, Barcelona.
- AMADOR, J. (1983): *Diccionario francés-español/ español-francés*, Sopena, Barcelona.
- CANTERA ORTIZ DE URBINA, J. *et alii* (1980): *Diccionario fundamental del Francés (Francés-Español y Español-Francés)*, Anaya, Madrid.
- DENIS, S. & MARAVALL, M. (1976): *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Hachette, Paris.
- GARCÍA-PELAYO, R. & TESTAS, J. *et alii* (1993, 1995): *Dictionnaire général français-espagnol/ espagnol-français*, Larousse, Paris.
- MARTÍNEZ AMADOR, E. (1989): *Gran Sopena español-francés/francés-español*, Sopena, Barcelona.
- SALVA, G. (1969): *Dictionnaire français-espagnol/ espagnol-français*, Garnier, Paris.

### 3. DICTIONNAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

#### 3.1. Dictionnaires généraux

- DELAS, D. & DELAS-DEMON, D. (1979): *Dictionnaire des idées par les mots (analogique)*, Le Robert, Paris.
- DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (*dédié au Roy*) (1694), 2 vol., Coignard, Paris.
- DUBOIS, J. *et alii* (1976): *Dictionnaire du Français Contemporain*, Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. *et alii* (1989): *Dictionnaire de la langue française. Lexis*, Larousse, Paris.
- FURETIÈRE, A. (1690): *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que moderne, & les termes de toutes les sciences et des arts [...]*, 3 vol., Arnout & Reinier Leers, Paris; réed., Dictionnaires Le Robert, Paris, 1978.
- GLLF (1971-1978): *Grand Larousse de la Langue Française*, Larousse, Paris.
- LITTRÉ, É. (1999): *Dictionnaire de la langue française*, 7 vol., Encyclopaedia Britannica France, Versailles (Fac-similé de l'édition de 1880).
- LITTRÉ, É. (1990): *Le Petit Littré* (abreviado por Beaujan, A.), Gallimard-Hachette, Paris.
- NICOT, I. (1606): *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne [...]*, David Douceur, Paris.
- PALSGRAVE, J. (1530): *Lesclaircissement de la Langue Françoise*, R. Pynson, London. (Reprint ed. Robin C. Alston, Scolar Press, Menston, 1969)
- PÉCHON, D. (Dir.) (1991): *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris.
- RICHELET, P. (1680): *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses [...]*, 2 vol., Jean Herman Widerhold, Genève; réimpr., France Tosho Reprints, Tokyo, 1969.
- ROBERT, P. & REY, A. (1986): *Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 9 vols, Le Robert, Paris.
- ROBERT, P. (1969): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*, 6 vol., Société du Nouv. Littré, Paris.
- ROBERT, P. (1993): *Le nouveau petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Dir. REY, A. & REY-DEBOVE, J.), Le Robert, Paris.
- ROBERT, P. (1993): *Le petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique*, nouvelle édition, Le Robert, Paris.

TLF (1971-1994): *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue française du XIXème et du XXème siècle* (Sous la direction de P. Imbs et B. Quemada), éd. du CNRS et Gallimard, 16 vols. Paris.

### 3.2. *Dictionnaires de synonymes, étymologiques et argotiques français*

- BÉNAC, H. (1985): *Le dictionnaire des synonymes*, Hachette, Paris.
- BERNET, Ch. & RÉZEAU, P. (1991): *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*, Seuil, Paris.
- BLOCH, O. & WARTBURG, W. Von (1994): *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, Paris.
- CARADEC, F. (1977): *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Larousse, Paris.
- COLIN, J.-P. *et alii* (1990): *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, Paris.
- COTTEZ, H. (1980): *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Éléments et modèles de formation*, Le Robert, Paris.
- DAUZAT, A., DUBOIS, J. & MITTERRAND, H. (1971): *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, Paris.
- DU CHAZAUD, H. (1994): *Dictionnaire de synonymes et contraires*, Le Robert, Paris.
- GENOUVRIER, É. *et alli* (1988): *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Larousse, Paris.
- GIRODET, J. (1988): *Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, Paris.
- HANSE, J. (1983): *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Duculot, Paris-Gembloux.
- LAFLEUR, B. (1991): *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*, Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve.
- PICOCHÉ, J. (1971): *Nouveau dictionnaire étymologique*, Hachette, Paris.
- PICOCHÉ, J. (1994): *Dictionnaire étymologique du français*, Le Robert, Paris.
- REY, A. & CHANTREAU, S. (1986): *Dictionnaire des expressions et locutions*, Le Robert, Paris.
- THOMAS, A. & TORO, M. (1992): *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, Paris.
- WARTBURG, W. VON (1928): *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn.

3.3. *Dictionnaires encyclopédiques français*

- CANTERA, J. & CAMPOS, N. (2002): *Diccionario de cultura y civilización francesa*, Akal, Madrid.
- DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL (1965), 10 vol., Quillet, Barcelona.
- ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS (1968-1975), 20 vol. et 2 supls., Encyclopaedia Universalis France, Paris
- ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE (1965), 22 vol., Paris.
- GRAND LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE (1960-1964), 10 vol. et 1 supl., Larousse, Paris.

4. DICTIONNAIRES DE LINGUISTIQUE

- DUBOIS, J. *et alii.* (1994, 2001, 2ème éd.): *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris.
- DUCROT, O. & TODOROV, T. (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (1995): *Nouveau Dictionnaire des sciences du langage*, Seuil, Paris. (Versión española de Camino Girón, M.-C., Rodríguez, T. & Tordesillas, M., 1998, ed. Arrecife).
- GREIMAS, A.-J. & COURTÉS, J. (1979): *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris.
- MARTINET, A. (dir.), (1969): *La linguistique. Guide alphabétique*, Denoël, Paris.
- MARTÍNEZ AMADOR, E. (1953, 1987): *Diccionario gramatical*, Sopena, Barcelona.
- MOUNIN, G. (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris.
- NASH, R. (1968): *Multilingual Lexicon of Linguistics and Philosophy: English, Russian, German, French*, University of Miami Press.
- PHÉLIZON, J. F. (1976): *Vocabulaire de la linguistique*, Roudil, Paris.
- POTTIER, B. (dir.), (1958): *El lenguaje (Diccionario de lingüística)*, Mensajero, Bilbao. Traducción y adaptación al español de M. Alvar Ezquerro.
- VACHEK, J. & DUBSKY, J. (1970): *Dictionnaire de la linguistique de l'École de Prague*, 3e éd., Spectrum, Utrecht.